



Société GBCII de Maurice

General	
Type de société	GBC II
Type de législation	Hybride
Disponibilité de société 'Shelf'	Oui
Durée d'établissement d'une nouvelle société	3 jours
Frais gouvernementaux minimums (excluant la taxe)	US\$135 à FSC US \$65 à ROC
Taxe sur le revenu étranger	Néant
Accès au traité de double imposition	Non
Capital actions ou équivalent	
Devise standard	US\$
Devises étrangères permises	N'importe quoi excepté Rs
Paieement minimum	US\$1
Capital autorisé habituel	US\$100,000
Directeurs ou Managers	
Nombre minimum	1
Local requis	Non
Rapports publiquement accessibles	Non
Emplacements de conférences/réunions	N'importe où
Membres	
Nombre minimum	1
Rapports publiquement accessibles	No
Emplacements de conférences/réunions	N'importe où
Secrétaire Général	
Requis	Optionnel
Local ou qualifié	Non
Comptes	
Exigences de préparation	Oui
Exigences d' Audits	Non
Exigences de classification de comptes	Non
Registres publiquement accessibles	Non
Autres	
Exigence de classification de revenu annuel	Non
Changement de domicile autorisé	Oui

INFORMATIONS GENERALES

Une société détenant une licence globale d'affaires de la Catégorie 2 est souvent utilisée pour les opérations commerciales et les investissements. Les sociétés GBCII ne sont pas domiciliées pour des impôts et n'ont pas accès au Réseau de traité des impôts de L'île Maurice. Le nom du propriétaire n'a pas été communiqué aux autorités.

Introduction

L'île Maurice est située dans l'Océan Indien à quelque 800 km de la côte est de Madagascar.

Population

La population de l'île s'élève approximativement à 1,200,000 habitants. Ceux-ci sont principalement d'origine européenne, africaine, indienne et chinoise ce qui a eu pour résultat un ensemble unique de races, de cultures et de religions. La république de Maurice est fière du fait que ces différentes cultures coexistent en paix et réussissent à créer une entité culturelle distinctement mauricienne.

Structure Politique

La Grande Bretagne a gouverné l'île Maurice pendant 158 ans jusqu'au 12 mars 1968, date à laquelle Maurice devient un pays indépendant au sein du Commonwealth. La république mauricienne est une démocratie du type parlementaire de Westminster. Le président est Chef de l'État et Commandant en chef. Les pouvoirs exécutifs reposent sur le Premier ministre qui est chef du gouvernement. Les membres du Parlement sont élus pour une période de cinq ans par vote populaire et un certain nombre de partis politiques se présentent aux élections tous les cinq ans reflétant l'engagement national très ferme en faveur d'un système de multipartisme politique.

Economie

Depuis son indépendance en 1968, Maurice a passé d'une économie à bas revenu basée sur l'agriculture à une économie diversifiée à revenu moyen avec des secteurs industriel, financier et touristique en pleine croissance. Pendant la plus grande partie de cette période, la croissance annuelle était de l'ordre de 5% à 6%. Ce succès remarquable a été reflété en termes d'accroissement de l'attente de vie, de réduction de la mortalité infantile et d'une amélioration marquée de l'infrastructure. La canne à sucre est cultivée dans à peu près 90% des terres agricoles et compte pour 25% des revenus provenant des exportations.

La stratégie de développement du gouvernement tourne autour des investissements étrangers. Maurice a attiré plus de 15 000 entités off-shore, dont plusieurs ont pour objet le commerce en Inde et en Afrique du Sud. Les investissements dans le secteur bancaire seul ont atteint plus d'un milliard de dollars.

L'économie en 2000 a connu une croissance de 8,9% et le Produit National Brut par tête aux cours du marché a atteint 101 948 roupies. Le taux du chômage en 2000 est estimé à quelque 8,0% alors que l'inflation était à 4,2%.

Langue

L'anglais est la langue officielle. Toutefois la population mauricienne est pour la plupart bilingue parlant également couramment l'anglais et le français. Le créole est également parlé et compris par tous.

Devise

La roupie mauricienne.

Contrôle des Changes

Néant.

Type de Droit

Droit coutumier pour les questions relatives aux sociétés

INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

Principales Législations sur les Sociétés

La loi de Société de 2001.

La loi 2001 de Financial Services Development.

Type de Société pour les opérations commerciales internationales

Une société détenant une licence globale d'affaires de la Catégorie 2 qui est similaire à une société d'affaires internationales des Îles Vierges Britanniques et n'est pas domiciliée pour les usages d'impôts.

Modalités de Constitution

Soumission des Statuts de société et d'un Certificat de l'Agent agréé confirmant la conformité avec les dispositions de l'Ordonnance. L'application doit être soutenue par un Certificat Légal délivré par un avocat local certifiant que les conditions locales ont été satisfaites. Finalement les directeurs et les actionnaires doivent exécuter les formulaires de consentement et ceux-ci doivent être classés par le Registre des sociétés.

Restrictions aux Opérations Commerciales

Les sociétés GBC II ne peuvent pas faire des opérations commerciales dans la République de Maurice.

Pouvoirs de la Société

Une société constituée dans la république mauricienne possède les mêmes pouvoirs qu'une personne physique.

Langue de la législation et des documents de la Société

La législation régissant les sociétés GBC II est en anglais. Les documents peuvent être dans n'importe quelle langue, mais doivent être accompagnés d'une traduction anglaise dûment certifiée.

Sociétés Shelf sont disponibles

Oui.

Restrictions concernant le nom

Tout nom qui est identique ou similaire à une société existante, ou un nom qui suggère le soutien du Président ou du gouvernement mauricien.

Langue d'incorporation

Anglais ou Français.

Noms qui nécessitent un consentement ou une licence

Les noms suivants ou leurs dérivés : assurance, banque, SICAV ou société d'investissement et de crédit immobilier, "building société", chambre de commerce, privilégié, co-opérative, gouvernemental, impérial, "insurance", municipal, royal, d'État ou trust ou tout nom qui, de l'avis du directeur de l'enregistrement des sociétés, suggère le soutien du Président ou du gouvernement mauricien.

Suffixes qui indiquent une responsabilité limitée

Limited, Corporation, Incorporated, Public Limited Company, Société Anonyme, Société Anonyme à Responsabilité Limitée, Sociedad Anónima, Berhad, Proprietary, Namloze Vennootschap, Besloten Vennootschap, Aktiengesellschaft ou les abréviations appropriées.

Communication aux autorités du nom du propriétaire

Non.

CONFORMITÉ**Capital-Actions autorisé et émis**

Le capital autorisé habituel est normalement de 100.000 US\$, toutes les actions ayant une valeur au pair.

Catégories d' Actions Autorisées

Actions enregistrées, actions privilégiées, actions amortissables et actions avec ou sans droits de vote.

Fiscalité

Une société GBC II ne paye aux autorités de la République de Maurice aucun impôt sur ses bénéfices acquis dans le monde entier.

Droits de Licence

135 US\$ allant au Financial Services Commission.

65 US\$ allant au Registre de Sociétés.

Conditions régissant les états financiers

Les sociétés GBC II doivent maintenir des états financiers qui reflètent leur situation financière mais ne sont pas tenues de déposer leurs comptes auprès des autorités.

Directeurs

Les sociétés GBC II doivent avoir au minimum un administrateur qui peut être une personne physique ou une personne morale.

Secrétaire Général

Optionnel.

Actionnaires

Les sociétés GBC II doivent avoir au minimum un actionnaire.

[Last Updated: 21 Avril 2004]